



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre des vacations

La demande d'avis introduite le 11 juillet 2023 par le Ministre, membre du Collège de la Commission Communautaire française, chargé de la Formation professionnelle et des Relations internationales , sur un projet d'arrêté 2023/806 du Collège de la Commission communautaire française 'portant réglementation en matière de frais de parcours pour les agents de Bruxelles Formation', portant le numéro 74.080/2/V du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 25 août 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.